



## Contrat cidre 2023

**Producteur**

Cécile Logeay  
 Ferme de Mésenguy  
 2 rue de Mésenguy 60390 Villotran  
 03 44 84 46 88

**Adhérent**

Nom  
 adresse  
 téléphone

Les signataires du présent contrat s'engagent en 2023 pour au moins une distribution

**Distributions les 19 avril et 30 août 2023**

**Engagements de l'adhérent :**

- préfinancer la production
- participer aux distributions

**Engagement du producteur partenaire :**

- livrer des produits de qualité issus de sa production
- être transparent sur ses méthodes de travail et sur la fixation du prix
- visite de son exploitation pendant la durée du contrat.

### Constitution du panier

La Ferme de Mésenguy propose deux types de cidre BIO issu de pommes de ses vergers, du cidre brut et du cidre doux, ce dernier étant peu sucré.

Indiquer le nombre de bouteilles ou de cartons souhaitées pour chaque distribution :

Colis	Prix unité	18/04	30/08
Cidre brut Date de durabilité minimale de 2 ans	3,60 €	x3,6	x3,6
Cidre doux Date de durabilité minimale dépassée	3,00 €	x3,00	indisponible
Cidre doux par carton de 12 Date de durabilité minimale dépassée	30,00 €	x30,00	indisponible
Total			

Établir de 1 à 2 chèques du montant de la commande. Possibilité de regrouper les paiements.

Les chèques sont libellés à l'ordre de « **EARL de Mesenguy** » et remis en totalité à la signature du contrat au référent Cidre de l'AMAP.

Banque	Numéro du chèque	Montant	Date de livraison

**Ce contrat est élaboré pour une période de quatre mois.**

Fait à Poissy, en 1 exemplaire\*, le

Signature de l'adhérent	Signature du producteur